

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 29 septembre 2021 à 14h00
à Susville, Communauté de Communes de la Matheysine

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1	ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 23 JUIN 2021	4
2	VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1	Composition de l'équipe technique	4
2.2	Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables	4
2.2.1	Projets particuliers méritant l'attention du CA	5
2.3	Retour sur l'AG 2021 à Theys	5
2.4	40 ans de la FAI, proposer des idées	6
3	SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS	7
3.1	Renouvellement du site internet des Alpagnes de l'Isère : choix d'options techniques	7
3.2	Règles d'agrément des GP en Isère : reprise des travaux de juin 21	7
3.3	Avancement des analyses de vulnérabilité territoriales	8
3.4	Accueil des demandes de constats prédation en Isère en 2022	9
3.5	Bilan de fin de saison 2021	10
4	QUESTIONS DIVERSES	11
4.1	Action syndicale prévue le 5 octobre à Grenoble	11
4.2	Evolution des mentalités et positionnement des activités pastorales	11

Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 29 septembre 2021

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 23 JUIN 2021

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 23 juin 2021.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Le CA prend acte de cette organisation, mandate le Directeur et le Président pour assurer le meilleur équilibre possible, et valide la proposition de formation de Julien VILMANT.

2.2 Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.3 Retour sur l'AG 2021 à Theys

Le CA et l'équipe technique prennent acte des retours de l'Assemblée Générale 2021 et les intégreront dans les organisations à venir.

2.4 40 ans de la FAI, proposer des idées

Le CA a proposé des interventions dans le cadre de ces 40 ans, qui visent à faire connaître les activités et enjeux pastoraux. Elles pourraient se décliner par publics et par massif, en saisissant les opportunités de partage avec des acteurs locaux. Le CA autorise le Président et l'équipe technique à mobiliser les moyens financiers et techniques pour mettre en œuvre le projet.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Renouvellement du site internet des Alpagnes de l'Isère : choix d'options techniques

Le CA valide la proposition d'architecture proposée, comprenant un espace d'accueil avec une description de nos actions et services, avec une page grand public, et un espace adhérent avec accès par mot de passe. Un site grand public sera proposé dans un autre cadre, en lien avec la Région et/ou le Massif, dans le cadre des travaux des Réseaux pastoraux.

3.2 Règles d'agrément des GP en Isère : reprise des travaux de juin 21

Le CA a travaillé sur les critères d'agrément des GP proposés, et formule de nouvelles propositions. L'équipe technique présente à la DDT cette version et le CA de décembre sera de nouveau saisi de ce sujet.

3.3 Avancement des analyses de vulnérabilité territoriales

Le CA prend acte des avancées de ce travail et sera tenu informé par l'équipe technique.

3.4 Accueil des demandes de constats prédation en Isère en 2022

Le CA reconnaît l'importance d'accueillir ces demandes de constats en partenariat avec la DDT et propose à la DDT de conserver l'organisation actuelle. L'équipe a fait le point sur les valeurs ajoutées de ce travail et si ces accueils de demandes de constats sont en effet difficiles à intégrer dans les organisations du travail, elles permettent d'acquérir et de partager des données précises et justes, de mettre en œuvre d'éventuels services ou suivis dans la foulée et dans les meilleures conditions. En ce sens, le CA mandate le Président et l'équipe technique de la FAI pour prendre contact avec la DDT et mettre en place une organisation permettant de répondre à ces enjeux, et de rechercher les moyens financiers permettant de conduire à bien cette action.

3.5 Bilan de fin de saison 2021

Le CA convient d'une bonne saison du fait de l'année humide. Il souligne les forts aléas d'une année sur l'autre.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Action syndicale prévue le 5 octobre à Grenoble

Le CA mandate Guy DURAND pour être présent à la réunion d'organisation et s'organise pour être présent à cette action, mais c'est en même temps que Cournon et les descentes d'alpage, ce qui rend la disponibilité délicate.

4.2 Evolution des mentalités et positionnement des activités pastorales

Le CA prend acte de ce témoignage (en questions diverses du présent CA) à verser aux analyses prospectives.

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 29 septembre 2021

à Susville, CC Matheysine

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 23 JUIN 2021

- **Accueil des participants**

Le Président accueille les participants, et remercie la Présidente de la CC de la Matheysine Coraline Saurat de l'accueil réservé.

- **Validation du CR du CA de la FAI du 23 juin 2021**

Le Président demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 23/06 et s'ils ont des remarques à son propos.

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 23 juin 2021.

2 VIE ASSOCIATIVE GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

L'équipe technique a les mouvements suivants :

- Chloé BARANOWSKI intègre l'équipe en CDD de 1 an. Elle arrive de la Chambre d'Agriculture de l'Isère où elle était en charge des mesures agro-pastorales dans la Bièvre. Elle sera présente en fin de CA pour se présenter.
- Emilie SURAN, en renfort CDD 3 mois en grande partie sur le festival 2021 et les actions de médiation avec les randonneurs en alpage depuis début août 2021 à 75%. Elle quittera l'équipe fin octobre en ayant déposé un projet pour une édition 2022.
- Julien VILMANT est revenu de son congé sans solde le 27 septembre. Il envisage une formation sur la question du chien (de troupeau et de protection) à l'école vétérinaire de Maison Alfort (D.E relation homme-chien)¹. Nous sommes en attente de la confirmation de son inscription et des conditions de financement. La formation se déroule sur 2 vendredi par mois sur les périodes scolaires.

Il est prévu de faire des entretiens individuels fin décembre 2021, en raison des repositionnements de l'équipe et des besoins de réorganisation post covid.

Le CA prend acte de cette organisation, mandate le Directeur et le Président pour assurer le meilleur équilibre possible, et valide la proposition de formation de Julien VILMANT.

2.2 Budget prévisionnel 2021 et éléments nouveaux et notables

Rapporteurs : Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2021 prévisionnels

Concernant les charges prévisionnelles 2021, elles intègrent les coûts liés à l'arrivée de Chloé Baranowski dans l'équipe, avec une charge externe pour la période du 30 juin à mi-septembre (convention avec la Chambre d'Agriculture) et des coûts salariaux pour un temps partiel à 85% pour la période de la mi-septembre à la fin de l'année. Les coûts salariaux incluent également le CDD d'Emilie Suran.

¹ <https://alforpro.vet-alfort.fr/course/view.php?id=135>

Bruno CARAGUEL donne lecture et commente les produits prévisionnels 2021 en présentant de manière approfondie les nouveaux projets notables, informations ou décisions relevant du CA :

2.2.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

- **Projets de diagnostics pastoraux** sur l'Etoilette (en prestation pour la commune du Percy) et sur les Ecouges (en lien avec le Département, Sce ENS, dans un cadre qui reste à définir).
- **Projets d'analyses territoriales en contexte de prédation** sur les territoires de Chartreuse, Royans Vercors et Matheysine, engagés en 2021 mais qui devront être approfondis en lien avec d'autres partenaires en 2022. Ils sont à construire. Belledonne est candidate à une approche de ce type.
- **Projet Carbon'Alp**, avec peu de jours destinés à la bibliographie et à la prise de contact avec ce sujet. Pour mémoire, la FAI avait déjà réalisé avec l'appui d'un stagiaire des approches carbone sur 3 exploitations (grande, moyenne et petite transhumance). Il s'agit à présent d'aborder ce sujet à l'échelle des Alpes. En 2021, nous aurons à repérer des méthodologies, former un collectif de travail avec les Chambres d'Agriculture et d'autres, et poser les bases d'une intervention commune et pluriannuelle. Le Président souligne l'importance de ces regards sur le carbone et les émissions de gaz à effet de serre pour les économies agro-pastorales.

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.3 Retour sur l'AG 2021 à Theys

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

L'Assemblée Générale a rassemblé environ 100 personnes (89 signatures) et une 30aine de personnes a participé à la Journée des Alpagistes organisée à Pipay (Commune de Theys).

L'AG a été organisée en partenariat avec la Communauté de Communes le Grésivaudan, qui assure la gestion des stations communautaires du Grésivaudan.

Le débat a porté sur les politiques publiques intervenant sur les espaces et systèmes pastoraux, au moment où la Région AuRA écrit ses propositions pour le prochain FEADER 2023. Cette AG a également été l'occasion de présenter des éléments de résultat des travaux en cours et d'alimenter le débat sur les prochaines politiques publiques.

Florent SALVI remarque que les jeunes ont été peu présents, probablement du fait des conditions sanitaires, les jeunes étant, selon lui, peu vaccinés.

Denis REBREYEND juge qu'il y a eu du monde. Il propose que les membres du CA aient le rapport d'activité un peu avant, une semaine par exemple, afin de le posséder au moment de l'AG, aussi pour les échanges informels.

Vincent CHARRIERE, à propos des AG de la FAI, trouve qu'il y a beaucoup de monde, et beaucoup de monde qu'il ne connaît pas. Cela dit que la FAI a une capacité de mobilisation forte et cela montre quelque chose qui fonctionne. Dans l'organisation de l'AG, on pourrait limiter la distance entre les adhérents et le CA/Bureau. Denis rappelle que l'appel à participer au CA est fait chaque année, qu'il constate également la faible participation des femmes dans le CA (peu assurent la présidence des GP, et Bruno précise 2).

Denis REBREYEND rappelle également que la partie statutaire a été réduite pour laisser de la place aux informations et débat.

Bruno CARAGUEL rappelle qu'à l'occasion des 40 ans de la FAI, on peut en repenser le format.

Jean-Louis SERRE rapporte que le repas n'a pas été à la hauteur des années précédentes. L'équipe technique rappelle que cette année, les conditions d'organisation étaient très particulières et que les produits étaient tous locaux.

Guy DURAND et Florent SALVI rapportent avoir apprécié l'intervention de Fabien MULYK en qualité de VP, et que cela s'est dit après l'AG.

Le CA et l'équipe technique prennent acte des retours de l'Assemblée Générale 2021 et les intégreront dans les organisations à venir.

2.4 40 ans de la FAI, proposer des idées

Rapporteurs : Arnaud CHATTARD, Guy DURAND, Denis REBREYEND

Quelques temps/opportunités sont possibles dans le calendrier 2022

- AG de la FAI, dans une relation privilégiée avec nos adhérents et peut-être un temps sur l'après midi
- En été avec des rebonds festival, des opportunités de projection du festival qui engendrent des débats, des amorces du village festival favorisant de la pédagogie sur les alpages, avec des produits. En partenariat avec les territoires
- Le festival en octobre
- Se greffer sur l'initiative de la Descente des Alpages, qui a un projet de "salon de l'agriculture" à Alpexpo pour l'automne 2022. Dans ce cas, des stands seront à la location.

Florent SALVI souligne la bonne opportunité de se greffer sur ce projet de salon.

Arnaud CHATTARD propose aussi de se lier avec le festival du film alpin de la Bérarde. Il propose que soient faits des partenariats avec d'autres associations et mobiliser de nouvelles énergies et des bénévoles.

Denis REBREYEND rapporte que d'une part il existe des confusions entre les événements pastoraux Grenoblois, que d'autre part il y a une réelle force de communication pastorale sur cette semaine d'octobre.

Pour Florent SALVI, le festival est davantage un moment pour initiés, alors que la Descente est plus grand public.

Pour Guy DURAND, il faut se dire que c'est l'année des 40 ans et qu'il faut faire durer ce temps sur 2022. C'est aussi l'occasion de proposer des invitations différentes, à des publics différents. Pourquoi ne pas organiser une journée des alpagistes ouverte au grand public, et des animations de découverte... Arnaud CHATTARD ajoute que c'est l'occasion de se greffer sur des événements existants de cette manière. Ce peut être aussi une occasion de se rapprocher des clubs de randonneurs, avec une marche et casse-croute, des lectures de paysage, des explications de métiers, des temps d'échanges.... Ce peut être une journée par massif, avec les acteurs locaux... On peut imaginer des prestations payantes, si elles restent raisonnables.

Mélissa ROSSO suggère de voir aussi avec l'IUGA, qui a des projets qui peuvent être concordants, ainsi que la formation des bergers de la Côte St André.

Vincent CHARRIERE pense que l'image du pastoralisme est à repropuler. Pour faire cela, il faut des gens et des gens qui soient disponibles et d'accord. Il rappelle que dans les premiers temps, l'Association des Bergers de l'Isère avait pour ambition de proposer des relations facilitées avec les bergers. Aujourd'hui le pastoralisme est en train de se dégrader dans l'image des usagers/habitants et qu'avec nos situations pastorales, on a de l'or dans les mains.

Guy DURAND dit que ce peut être l'occasion de (re)dire ce qu'est le pastoralisme et à quoi il sert. Il dit également que la difficulté est de faire savoir les événements.

Vincent CHARRIERE ajoute que de centrer sur le territoire est une opportunité pour dire son attachement : « on appartient au territoire et c'est le territoire qui nous a fait. Cela permet d'être unique ».

Florent SALVI rapporte que la Descente des Alpages est une très bonne opportunité et très bonne vitrine.

Fabien MULYK rapporte que la descente des alpages n'invite pas la Matheysine, qui n'est pas, selon eux, reconnue comme un massif. Il fait le constat que l'image de la Matheysine est peu reconnue, et qu'il faut la travailler.

Fabien MULYK propose l'idée de se greffer sur le projet de SAM (Salon de l'Alimentation en Matheysine) avec l'ambition de faire venir des animaux, dont des chiens de protection. Perspective printemps 2022, avec les entrées production, transformation, vente.

Il est émis l'idée de proposer un logo dédié aux 40ans FAI, afin d'identifier l'évènement et le contexte, disposition à étudier.

Denis, Guy et Arnaud proposent de prendre un temps de travail et de proposer un programme autant que possible pour le 15/12. Ils proposent pour cela des visioconférences en novembre, avec une invitation ouverte au CA voire davantage.

D'autres idées sont encore possibles.

Le CA a proposé des interventions dans le cadre de ces 40 ans, qui visent à faire connaître les activités et enjeux pastoraux. Elles pourraient se décliner par publics et par massif, en saisissant les opportunités de partage avec des acteurs locaux. Le CA autorise le Président et l'équipe technique à mobiliser les moyens financiers et techniques pour mettre en œuvre le projet.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Renouveau du site internet des Alpes de l'Isère : choix d'options techniques

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Bruno CARAGUEL

Le site internet de la FAI devient obsolète et une mise à jour est prévue, avec l'aide financière du Département de l'Isère.

La maquette de ce site est en partie réalisée, et la proposition prévoit à ce stade des espaces de présentation des actions et des services et un espace réservé aux adhérents, dans lequel seront rangés les documents réservés aux adhérents.

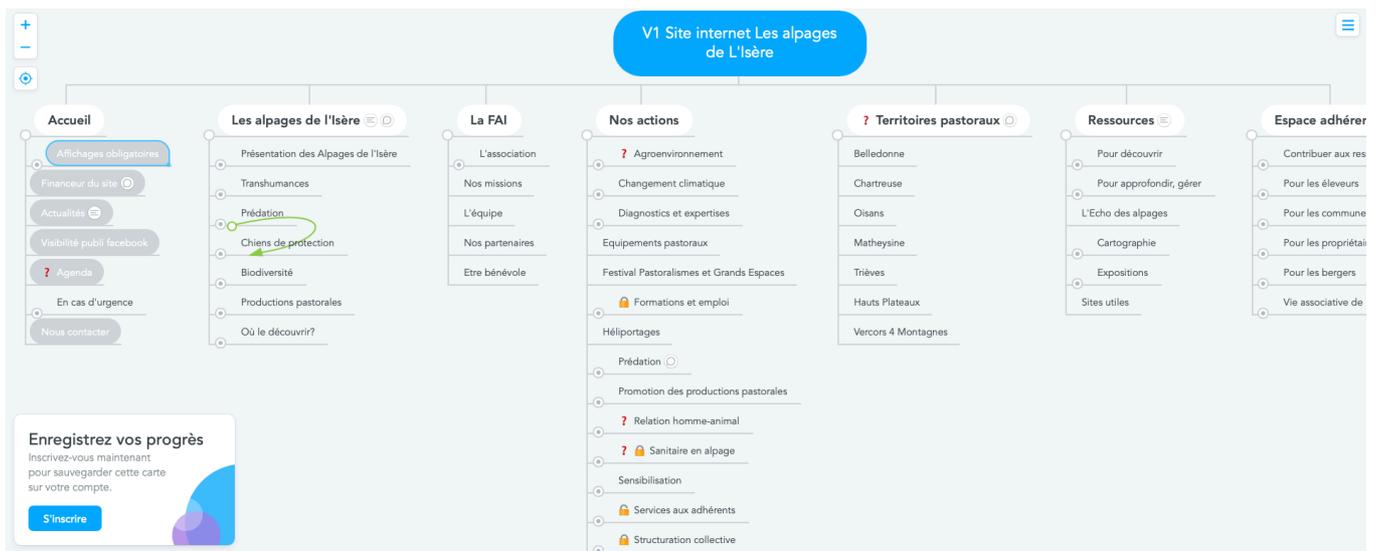
Le site intègrera le nouveau visuel de la FAI présenté en AG 2021. Il sera mis en ligne début janvier 2022.

Dans le même temps, la FAI aura une nouvelle adresse postale du fait de la nouvelle numérotation métrique (à valider en AGE, car c'est l'adresse du siège).

Enfin, la communication grand public (en dehors de quelques éléments que nous insérerons sur ce site) sera réalisée sur un autre site, probablement en lien avec la Région et à l'échelle AuRA et peut-être Alpes. Un travail est en cours à ce propos à l'échelle du Réseau Pastoral AuRA.

Le site devrait être construit pour le prochain CA de la FAI.

Bruno CARAGUEL présente le projet d'architecture de ce site internet comme ci-dessous.



Le CA valide la proposition d'architecture proposée, comprenant un espace d'accueil avec une description de nos actions et services, avec une page grand public, et un espace adhérent avec accès par mot de passe. Un site grand public sera proposé dans un autre cadre, en lien avec la Région et/ou le Massif, dans le cadre des travaux des Réseaux pastoraux.

3.2 Règles d'agrément des GP en Isère : reprise des travaux de juin 21

Rapporteur : Christophe MOULIN

Le CA de la FAI a été sollicité en juin 2021 sur des propositions de rédaction de l'arrêté préfectoral régissant les agréments des Groupements pastoraux. Il a fait plusieurs propositions, mais les 3 points ci-dessous restaient à étudier :

- Le nombre minimal d'adhérents, avec une règle particulière si présence de GAEC
- Le nombre minimal d'UGB rassemblées
- La part des effectifs par adhérent

Le CA, après échanges, propose sur les 3 questions posées les réponses suivantes :

- Un GP doit regrouper au minimum 2 entités. Les GAEC comptent pour une entité. Une entité s'entend seulement par le N° de l'exploitation ;
- Supprimer le nombre minimal d'UGB pour former un GP, permettant d'intégrer de petits projets, avec des modes d'installation et d'exercice des activités agro-pastorales nouveaux ;
- Intégrer une surveillance des parts de chacun dans la composition du troupeau réuni. Ainsi, parmi les membres de la structure demandant son agrément, aucune exploitation (individuelle /Gaec/Earl) ne doit détenir plus de 75 % des UGB regroupés. Si une structure collective (GAEC, EARL à plusieurs...) est adhérente au GP, la proportion maxi est de 90% pour la structure collective (GAEC, EARL à plusieurs...). Une tolérance de 3 années de mise en conformité sur cette proposition est demandée.

Ainsi, le texte amendé devient le suivant :

Rappel législatif et réglementaire :

Les conditions de constitution des groupements pastoraux (territoires, adhérents) sont régies par les articles L 113-2 à L 113-5 et R 113-1 à R 113-12 du Code Rural.

L'article R 113-4 du Code Rural prévoit que l'agrément est donné aux groupements par le Préfet, après avis de la CDOA. Des critères et des conditions d'agrément peuvent donc être établis au niveau départemental.

Proposition des critères et conditions d'agrément des groupements pastoraux pour l'Isère

On entend par "adhérent au Groupement Pastoral", une exploitation représentée par une personne physique ou morale à jour de ses cotisations au dit groupement pastoral.

Sont éligibles à l'attribution de l'agrément en tant que Groupement Pastoral, les structures mettant en œuvre (ou ayant projet de le faire dans les saisons prochaines) une gestion et mise en valeur collective d'un espace pastoral, à l'échelle d'une entité homogène et cohérente, en y organisant le pâturage de leurs troupeaux avec ou sans mélange des bêtes :

- **Ayant pour forme juridique** le syndicat professionnel (loi 1884), association (loi 1901), ou des coopératives agricoles.
- **Regroupant au minimum 2 entités.** Les GAEC comptant pour une entité.
- **Dont la composition des troupeaux rassemblés respecte la règle suivante :** Parmi les membres de la structure demandant son agrément, aucune exploitation (individuelle/Gaec/Earl) ne doit détenir plus de 75 % des UGB regroupés. Si une structure collective (GAEC, EARL à plusieurs...) est adhérente au GP, la proportion maxi est de 90% pour la structure collective. Une tolérance sur 3 années à compter de la publication de l'arrêté préfectoral est accordée visant à la mise ou la remise en conformité des Groupements Pastoraux concernés.

Transferts de modes de faire valoir : Les parcelles exploitées par la structure doivent être incluses dans une convention pluriannuelle de pâturage ou dans un bail signé par la structure porteuse de l'agrément GP. A titre exceptionnel, les parcelles peuvent également être louées sous bail au nom d'un des éleveurs membre de la structure en cours d'agrément, qui les mets à disposition de la structure au moyen d'une convention visée par le propriétaire foncier.

Le CA a travaillé sur les critères d'agrément des GP proposés, et formule de nouvelles propositions. L'équipe technique présente à la DDT cette version et le CA de décembre sera de nouveau saisi de ce sujet.

3.3 Avancement des analyses de vulnérabilité territoriales

Rapporteurs : Bruno CARAGUEL, Denis REBREYEND

En termes d'organisation générale :

- Chloé BARANOWSKI a pris son poste à la FAI le 17/09 et sera en charge de ce dossier, avec Bruno CARAGUEL et l'appui de l'équipe.
- Un courriel a été adressé au Directeur de la CA 38 le 16/09, resté sans réponse à ce jour, doublé le 22/09 d'un message téléphonique à Manuelle GLASMAN, cheffe de service territoire à la CA38, également en attente.

- Rencontre d'Aurélien FORTUNE (MSA) lundi 27 septembre aussi à propos de ces travaux.
- L'OFB répond favorablement à nos demandes de témoigner de la présence du loup et de ses comportements, des éléments issus des demandes de constats, je crois qu'il reste une validation hiérarchique et d'organisation opérationnelle.

Sur les territoires :

- Matheysine : La FAI sera à la Commission Agri de la CC Matheysine le 29/09 soir, avec un diaporama 10-15' de situation de ce que l'on sait, des historiques de prédation, des grandes lignes des systèmes agricoles impactés, l'évolution du travail des exploitants et surtout, présentation de la méthode que l'on imagine, en leur laissant la plus grande latitude d'expression possible, avec comme points d'entrées :
 - La précision de la problématique de travail
 - Le rôle de la Commission Agri dans ce travail, et à terme de l'intercommunalité
 - Les contacts à prendre sur le terrain pour chercher des personnes ressources sur ce sujet
 - Des premières idées d'action
- Royans Vercors :
 - Le contact est engagé en direct avec le Pdt de l'intercommunalité avec demande d'un RDV téléphonique
 - Présence de la FAI au Comité de pilotage du 28/09 du site N2000 de la Bourne en création, pour sentir les logiques d'acteurs et enjeux agro environnementaux
 - Prise de contact avec Manon Chevallier PNRV et sans doute un RDV tél dans les jours qui viennent
- Chartreuse :
 - Suzanne FORET et Laurent FILLION du PNR ont été sollicités mi-septembre, contact tél Suzanne FORET le 28/09, qui est informée, attentive ; un RDV est à caler avec le Directeur du PNR pour partager cette approche et construire, le cas échéant, l'engagement du Parc dans ce projet.
- Belledonne : Le massif a engagé un travail de sociologie (Labo PACTE) qui constitue progressivement des groupes de travail qui cherchent à se projeter sur un avenir proche, qui imaginent des projets/actions. Cependant, ils sont en attente d'une approche technique et quantifiée de la question de la prédation, des moyens engagés et de repérer des suites techniques.

Vincent CHARRIERE relate l'importance de Maploup pour témoigner de la présence du loup, de la prédation et échanger. Il faudrait escamoter les légendes.

Le CA prend acte des avancées de ce travail et sera tenu informé par l'équipe technique.

3.4 Accueil des demandes de constats prédation en Isère en 2022

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

La FAI accueille les demandes de constats prédation depuis l'apparition de cette problématique en Isère. Dans un premier temps sur ses financements propres, puis avec les moyens financiers permis dans le cadre de la convention avec le Département, puis de la Région (au titre du programme de préservation du pastoralisme face à la prédation) et enfin de l'État depuis 2019.

Au 28/09/21, 313 demandes de constats de prédation ont été accueillies en Isère. Les accueils de ces constats sont à cette même date répartis de la manière suivante, en nombre de constats : FAI 66,9% ; DDT 28,2% ; RN HPV 4,6%. Il faut s'attendre à 400-450 accueils pour 2021. En 2020, la FAI avait accueilli environ 80% des demandes de constats, dont la moitié de cette part réalisée par Alice Guyot.

La DDT nous a informé dans le courant de l'été de l'impossibilité de poursuivre le financement de la FAI sur cette action, dans la mesure où l'Isère est le seul département à assurer ce service.

Pour l'équipe, la réception de ces appels est une réelle contrainte, mais elle permet d'être très au fait de l'actualité des prédatons, et d'engager dans les meilleurs délais les services afférents si nécessaire (soutien technique et humain, repérage de charniers...). Enfin, cette disposition rend *maploup* très opérationnel avec une très bonne réactivité, et des positionnements précis des points sur la carte. De plus, cette démarche permet de partager de l'information et des interventions avec le service environnement de la DDT, l'OFB et les gestionnaires d'Espaces Naturels protégés réalisant les constats.

Tenant compte de ces éléments, le Président questionne le CA pour savoir quelles sont les dispositions à mettre en œuvre pour ces accueils de constats dès 2022.

Arnaud CHATTARD pense qu'il ne faut pas perdre l'information terrain, la relation directe avec l'éleveur dans ces phases difficiles.

Florent SALVI rajoute que cette disposition permet la garantie de l'accessibilité aux chiffres.

Le CA ajoute que c'est aussi une garantie de transparence sur cette question facilement polémique.

Le CA reconnaît l'importance d'accueillir ces demandes de constats en partenariat avec la DDT et propose à la DDT de conserver l'organisation actuelle. L'équipe a fait le point sur les valeurs ajoutées de ce travail et si ces accueils de demandes de constats sont en effet difficiles à intégrer dans les organisations du travail, elles permettent d'acquérir et de partager des données précises et justes, de mettre en œuvre d'éventuels services ou suivis dans la foulée et dans les meilleures conditions. En ce sens, le CA mandate le Président et l'équipe technique de la FAI pour prendre contact avec la DDT et mettre en place une organisation permettant de répondre à ces enjeux, et de rechercher les moyens financiers permettant de conduire à bien cette action.

3.5 Bilan de fin de saison 2021

Rapporteur : Denis REBREYEND

Denis REBREYEND propose de faire un rapide tour de table sur le déroulement de la saison 2021, afin de repérer les éléments de difficulté ou qui peuvent caractériser l'année.

Pour Guy DURAND, saison avec moins de bêtes inscrites (à la Molière, 290 Bv au lieu de 320 habituellement). Il y avait de l'herbe, donc avec des montées tardives. La réduction des chardons engagée en 2004 a été efficace, il faut retenir que l'action doit être régulière. C'est une sape au croissant ou à la débroussailleuse.

Au Sénépi, le GP le fait depuis 40 ans. Estimé à 365 heures/an au Sénépi.

Vincent souligne que c'est une amélioration pastorale et environnementale, et qu'il faut le faire savoir.

Arnaud CHATTARD relate une bonne saison sur les alpages de Lavaldens, avec bonne relation avec les bergers. 2 bêtes disparues sans explications sur le Sappey. Mouvements de bergers sur l'alpage des 2 Combes. Également au Serriou, changement en cours de saison. Pas de retours concernant les relations chiens de protection randonneurs.

A Châtel en Trièves, bonne saison, descente des bv au 10/10, ovins ensuite. Quelques pertes d'ovins, un problème avec un chien de protection blessé. Des cirses laineux (chardons) qui démarrent, à gérer. Difficultés avec l'eau, la qualité au chalet n'est pas très bonne. Coupure de la piste lors des orages, 2 fois cette année. Relations entre éleveurs et avec le berger bonnes.

Au Sénépi, difficultés à la montée avec 2 bêtes mortes et un lot échappé. Descente en cours de préparation. Très bonne année, avec beaucoup d'herbe. 30 bêtes en moins, mais dégâts de sanglier.

A la Salette, pas de problèmes particuliers, pas de prédation, des chardons à gérer.

En Belledonne, l'alpage est soumis aux dégâts des sangliers, et les travaux de remise en état n'ont rien donné car retournés dans la foulée. Quelques attaques sur le troupeau ovin voisin, davantage à la Pra, malgré les 2 loups tirés.

Un veau mangé à Theys, peut-être un au Merdaret.

Denis, des bêtes mortes du fait du loup, berger qui arrête pour la retraite.

Le CA convient d'une bonne saison du fait de l'année humide. Il souligne les forts aléas d'une année sur l'autre.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Action syndicale prévue le 5 octobre à Grenoble

Jérôme CROZAT a contacté la FAI afin de faire part d'une action de la profession agricole en projet, en réaction à la comparution du Pdt du Conseil Départemental des Hautes-Alpes, Jean-Marie Bernard, qui a remis en fin de mandat précédent une queue de loup au Préfet des Hautes-Alpes, en février 2020. Il a été condamné à 10 000€ d'amende délictuelle dont 5 000€ avec sursis le 12 mars 2021. Il doit également verser 600 € à cinq associations constituées parties civiles, ainsi que 500 euros de frais d'avocats à chacun.

Denis REBREYEND ouvre le débat et sollicite l'avis du CA à ce propos.

Le CA mandate Guy DURAND pour être présent à la réunion d'organisation et s'organise pour être présent à cette action, mais c'est en même temps que Cournon et les descentes d'alpage, ce qui rend la disponibilité délicate.

4.2 Evolution des mentalités et positionnement des activités pastorales

Vincent CHARRIERE a été Berger jusqu'à 2014 et depuis 2016 il est gestionnaire du gîte d'alpage de la Molière. Il relate avoir pu ainsi, sur cette durée, faire passer de nombreux messages. Il a aussi vu l'évolution des attitudes des randonneurs, allant vers du meilleur au fil des années (gestion des déchets, respect ces autres usages-usagers...).

La Molière a été selon lui une vitrine du Vercors. Il relate avoir été sollicité à plusieurs reprises pour participer à des actions de sensibilisation sur le massif.

A ce jour, il se sent confronté à une montée en puissance des idées qu'il qualifie « d'écologie citadine », qui peut parfois être une instruction à charge des usages agro-pastoraux ou au moins des présences historiques.

Une expérimentation de fermeture de la route de la Molière a été engagée par les communes en lien avec le PNRV du 13 au 17 août 2021, qui est selon lui le plus gros week-end de la saison. Une navette payante a été mise en place à cette occasion (fréquence de 1 départ par heure). Le résultat selon lui pour le gîte d'alpage est une perte de 70% du CA sur cette semaine, alors que des salariés avaient été prévus et étaient en place pour assumer ces habituelles grosses journées.

Vincent CHARRIERE relate que le 28 septembre 2021, une réunion de pilotage a été organisée autour d'un "comité de citoyen", et les gestionnaires du Gîte d'alpage y ont fait savoir qu'ils avaient été oubliés dans la concertation.

L'argument du "trop de voiture" a évolué, selon Vincent CHARRIERE, vers celui de "trop de monde". Se pose la question de la politique d'accueil engagée depuis les JO de 68 et de la nature de la promotion à faire pour le massif. Cette précaution vaut très certainement pour l'ensemble des alpages à vocation touristique.

Le CA prend acte de ce témoignage (en questions diverses du présent CA) à verser aux analyses prospectives.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18:00.

Budget Prévisionnel 2021 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations et charges sociales	435 363
Stagiaires	8 840
Convention CA38 mise à disposition Chloé 30 juin - 16 septembre	5 430
Taxe sur les salaires	12 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	20 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	12 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	4 500
Provision équipements éventuels Télétravail	3 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 000
Location des véhicules	7 200
Entretien des véhicules	1 600
Frais de carburant et péages	6 000
Honoraires commissaire aux comptes	6 000
Prestation externe "social" (fiches de paie, déclarations sociales...)	3 500
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 500
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	1 000
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'héliportages (HELISAF, HDF)	105 969
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplt)	2 500
Services bancaires	1 500
Frais financiers	750
Dotation aux amortissements	4 000
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	684 651 €

Budget Prévisionnel 2021

Produits

	<i>subventions</i>	<i>autres produits</i>	montant total financement	montant mobilisable en 2021	<i>charges externes directement en lien</i>
Conventions Pluriannuelles	230 893	34 996	265 889	257 640	65 107
Subventions Ponctuelles	106 623	6 786	113 409	92 315	30 226
AMO des TP		55 721	55 721	53 381	
Appuis Techniques		45 510	45 510	45 510	
Prestations de Formation		15 817	15 817	11 925	3 373
Etudes Diagnostics	12 870	78 484	91 354	84 899	5 000
Prestations Diverses		75 410	75 410	68 030	1 263
Autres Produits		81 400	81 400	81 400	1 000
TOTAL GENERAL	350 386	394 124	744 510	695 099	105 969



Participation au Conseil d'Administration de La FAI en date du 29 septembre 2021 à Susville, CC Matheysine

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI
Collège des Membres Actifs (élus) : 18				Collège au nombre de 11 minimum et 21 maximum				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
OUGIER Jean Rémy	Maire	Cne BESSE EN OISANS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
BALLY Maurice		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Membre
SERRE Jean Louis		GP BACHILIANNE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Membre
SAUZE Jean Luc	Président	GP COMBEAU		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Président
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DURAND Guy		GP MOLIERE (LA)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Secrétaire
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Trésorier
GIROUD Camille		GP PLEynet		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
NICOLAS Pierre	Président	GP SENEPI		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Vice-Président
JOANNAIS Didier	Président	GP VALBONNAIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	non défini		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
Collège des Membres de Droit : 15				Collège au nombre de 10 minimum et 20 maximum				<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
REY Stefany	Présidente	AAC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ABBA Audrey	Présidente	ADABEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GIRARD Didier	Président	Assoc APAO		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PORTELLO Félix	Berger	Assoc des Bergères et Bergers des Alpes du Sud et Provence		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
BEAUP Olivier	Président	Assoc SITADEL		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DARLET Jean-Claude	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BLONDEAU Flore	Chargée de mission	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Patrick PRUDHOMME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
PINEDE Stéphan	Directeur	DDPP de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CEREZA Xavier	Directeur	DDT de l'Isère	Mélissa ROSSO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France	Jean-René HIRIGOYEN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
SIMIAN Sébastien	Président	GDS de l'Isère	Grégoire MALAVAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
NIER Joseph		GP SENEPI		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
ARLOT Marie Pierre	Directrice	INRAE GRENOBLE	Emilie CROUZAT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	
BOUVET Jean-Yves	Directeur	Office National des Forêts Agence Départementale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Collège des Membres Consultatifs : 18								<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Président	ADAM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
FAURE Jean	Président	AFRAT		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BARANI Marie-Pierre	Présidente	Assoc CEN ISERE - AVENIR		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MICHON Bernard	Président	Assoc Espace Belledonne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHENAVIER Danielle	Présidente	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CARAGUEL Bruno	Président	Association Française de Pastoralisme		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
BLACHERE Olivier	Directeur	EPLFPA COTE ST ANDRE (LA)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CARLIOZ Chantal	Présidente	Isère Attractivité		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
DOLCI Patrick	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
HERITIER Bernard	Président	PARC National des Ecrins PNE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Chef	RTM de Grenoble		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
AGRESTI Nicolas	Directeur départemental	SAFER		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors	Agnès TREGRET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Membres d'Honneur de l'Association : 5								<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
SILLON Fernand				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Pdt d'Honneur
	Président	Association des Maires et Adjointes de l'Isère		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
WAUQUIEZ Laurent	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Jean-Pierre TAITE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1	Fabien MULYK	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Membres de l'Equipe Technique : 3								<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Nombre de membres votants : 33	Quorum à 1/3 soit : 11 membres			Nombre de voix : 13		Quorum atteint		